DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAONE

CIRCONSCRIPTION DE VESOUL

Election Législative du 12 Mars 1978

UN VRAI DÉPUTÉ



Pierre CHANTELAT

Mars 1978

Madame,
Mademoiselle,
Monsieur,

Aujourd'hui, nous devons faire un choix ; un choix dont l'importance pèsera sur la fin de ce siècle ; un choix qui s'imposera à nous comme à nos enfants.

En effet, votre vote déterminera la forme de société qui conduira la FRANCE :

- **soit une société centralisatrice et collectiviste,**
- **soit une SOCIÉTÉ DE LIBERTÉ ET DE PROGRES, comme le tempérament des Françaises et des Français la réclame et comme le Président de la République désire l'offrir.**

C'est vers cette dernière forme de société que mes convictions penchent et je vous demande de me soutenir pour la défendre, la maintenir, l'améliorer.

Dans ce contexte de société **"de liberté et de progrès"**, je je me ferai pour premier devoir de représenter avec fermeté et de défendre avec vigueur les intérêts de notre département.

Seul, un député issu de la Haute-Saône peut ressentir cette conviction profonde.

Notre campagne Haut-Saônoise, source d'équilibre départemental doit recevoir l'aide et le soutien nécessaire pour son développement et la vie de nos villages.

Nos villes sont autant de promesses de "VIVRE BIEN". Leur dynamisme, avec l'aide utile, devra compléter rapidement les pôles d'attraction départementaux (infrastructures, emplois, loisirs, etc...).

Les Haut-Saônois, gens compétents, sérieux et travailleurs, doivent, notamment par l'intermédiaire de leur député, se faire connaître et s'imposer pour préparer ensemble et dignement l'avenir de leurs enfants.

Est-il nécessaire de souligner qu'en Haute-Saône, la combinaison de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, de l'industrie, du secteur tertiaire et du secteur public offre un équilibre qu'il faut maintenir pour améliorer encore ce qui fit traditionnellement le dynamisme départemental.

Nous devons ensemble, poursuivre la défense de notre indépendance nationale, à l'intérieur d'une Communauté de Peuples Libres.

Cette Société **"de liberté et de progrès"**, que vous soutiendrez à travers ma personne devra être consciente, forte et indépendante, sur le plan national comme sur le plan international.

Ce que je vous propose n'est pas comme le Collectivisme, une société préétablie, préfabriquée, mais une œuvre en voie de formation, une grande œuvre qui a besoin de vous et surtout de notre jeunesse.

Point de révolution, une évolution continuelle.

Le progrès, l'indépendance, le changement par la réforme et votre réussite,

Cela me concerne parce que cela vous concerne !

Je compte sur votre soutien
Vous pouvez compter sur mon engagement

Faivre

PARTI RÉPUBLICAIN

Pierre CHANTELAT

Né en 1923

Marié en 1947 — Père de deux enfants

Diplômé de la Faculté de Pharmacie de Nancy

Vice-Président du Conseil Général
et Président de la Commission des Finances
Conseiller Régional de Franche-Comté

Elu Maire de Vesoul en 1977 et Président
du District de Vesoul

Il anime divers organismes et associations
Socio-Culturels de notre département

Gérard FAIVRE

Né en 1949 dans une famille originaire de Raze-Oiselay
et Gezier

Marié à Chambornay lès Pin à une infirmière fille d'agriculteurs

Père de deux enfants

Elu maire de Gezier en 1977

A orienté ses études vers le milieu rural et en particulier dans
les domaines économiques et juridiques

Diplomé des Hautes-Etudes de Droit Rural

Expert Agricole et Foncier

Nommé en Mai 1977 par le Premier Ministre, membre
du Haut Comité Jeunesse et Sports

Responsable Régional de la Commission Nationale Agricole
du Parti Républicain

Vu, les Candidats.

IMP. VESULIENNE - VESOUL